

PROMOTION MESSIEURS IR SUD-EST

6 au 8 mai 2022 – Golf de la Forêt de Montpensier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 6 avril
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 28 avril
Publication des départs :	mercredi 4 mai

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne- Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 10 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 5 v 6, 4 v 7, 3 v 8, 2 v 9, 1 v 10.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 5 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 300€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

